

# COURRIER



du **PARC**  
de la  
**CORSE**



**Spécial  
Protection Nature**

**Automne 1975**

**N° 20-21 8F.**

**“Je crois que les maladies de l’environnement créeront plus que jamais, d’ici la fin du siècle, des problèmes politiques majeurs”**

**Robert POUJADE**



**Ce courrier est un hymne à nos bêtes, à nos plantes, à nos forêts, à notre maquis.**

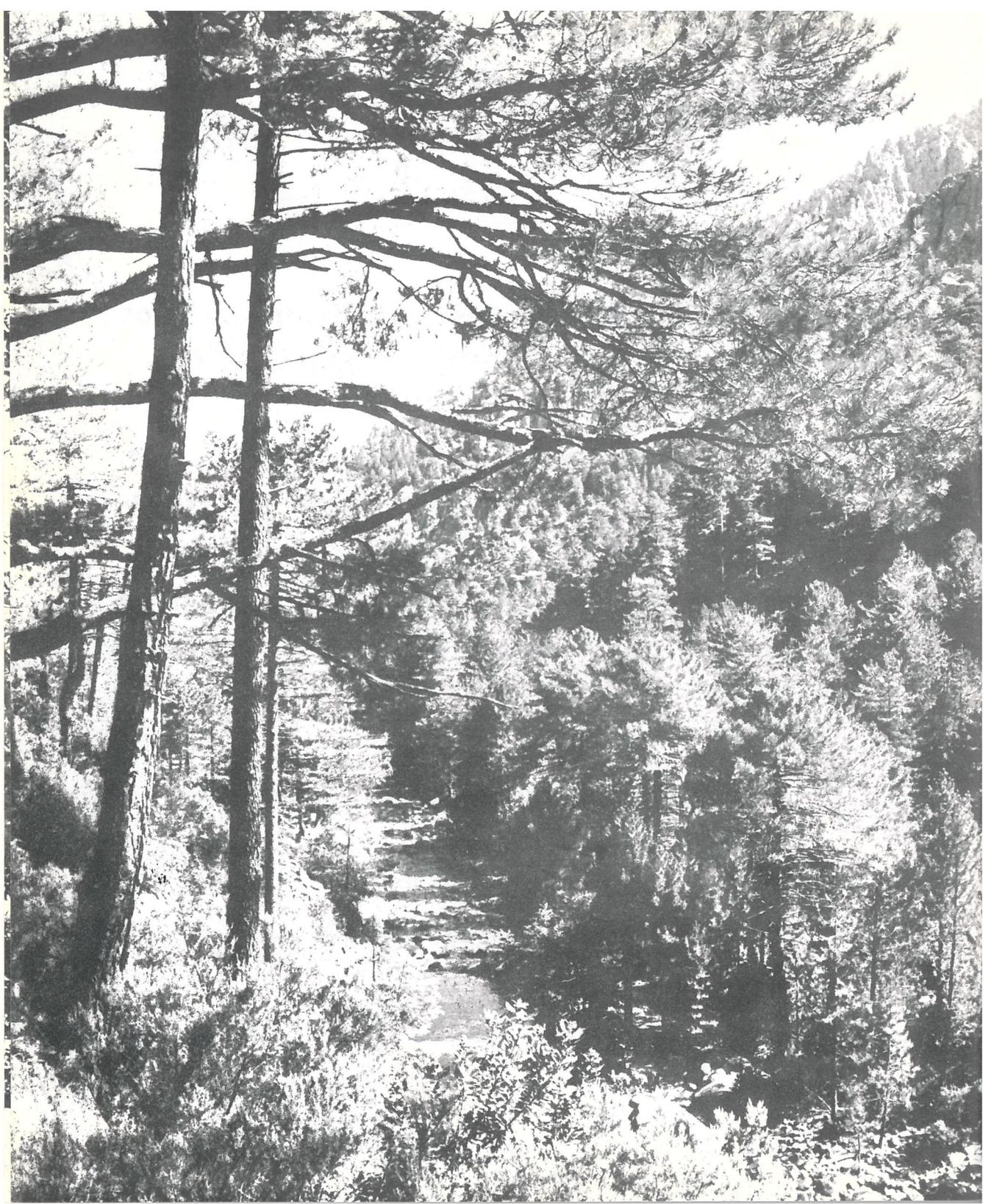
**Aux eaux fraîches de l'île, à son ciel lumineux, à sa mer douce et transparente.**

**Bref, à tout ce monde animal et végétal qui respire, bouge, vit et mérite amour et respect.**

**Viendront, ensuite, deux autres Courriers.**

**L'un consacré aux sites et aux paysages de la Corse, à la protection qu'ils exigent.**

**L'autre consacré à l'homme et aux valeurs traditionnelles qu'il tente de défendre.**



# Editorial



**Il ne faut pas craindre de le dire et de le dire encore : la protection de nos richesses naturelles est un combat vital.**

**Le combat qui doit non seulement accompagner, mais précéder toute autre entreprise.**

**Le combat qui impose ténacité et effort dans une prise de conscience déjà bien amorcée et qui conduit au choix délibéré d'une certaine forme de civilisation.**

**Le combat qui gardera la Corse vivante.**

**A l'heure où, dans un monde pléthorique et agité, les hommes s'interrogent sur leur devenir.**

**A l'heure où le mot « qualité de la vie » suscite, en même temps que le rêve, mille et un espoirs, notre île a une chance.**

**La chance de voir vivre l'homme en harmonie avec la nature.**

**Pour combien d'années, combien de jours encore ?**

**Cela dépend de notre volonté, de notre foi.**

**R. Judais-Bolelli.**

**MILLE  
ET MILLE  
RICHESSES**

La Corse... Un jardin naturel et sauvage, la terre aimée du botaniste, le paradis du chasseur, du pêcheur, de l'amateur de grandes randonnées.

Le pays des bêtes rares et des fleurs étranges.

Savez-vous que notre sitelle, très difficile à observer, n'a de cousine qu'au Canada, que l'erismature à tête blanche ne niche — mais niche-t-il encore ? — que dans les marais de Biguglia, que le « cri de la rare fauvette passerinette diffère, en Corse, de celui qu'on entend sur le Continent ? » (1).

Savez-vous que vivent, chez nous, onze espèces de rapaces ? Sept d'entre eux, le Gypaète barbu, l'Aigle Royal, le Balbuzard fluviatile, l'Autour des palombes, le Faucon pèlerin, le Faucon d'Eléonore, l'Aigle de Bonelli, sont aujourd'hui menacés de disparition. Comme le Goéland d'Audouin, comme l'authentique Mouflon de Corse.

Savez-vous que sur les 21 mammifères que compte notre île, deux lui sont propres, la Musaraigne et la Belette boccamelle ?

\*  
\*\*

Notre maquis, cette véritable mer de verdure, est unique au monde.

Nos forêts de pins laricio sont de magnifiques cathédrales végétales.

Sur notre sol poussent « environ 2.000 espèces de plantes à fleurs, soit à peu près la moitié de la flore française, pour une superficie inférieure à 2 % du territoire métropolitain » (2).

Quarante-quatre espèces d'orchidées tapissent nos champs et nos talus. Autour de nos sources, près de nos fontaines, vivent « environ une centaine d'hépatiques différentes » (3).

Notre cyclamen, qui farde de pourpre tous nos sentiers, tous nos sous-bois, fleurit peu sur le Continent ; l'asperge blanche et la violette de mer y sont étrangères.

A la liste de nos 78 espèces endémiques s'ajoutent, chaque année, une fleur nouvelle, un lichen inconnu.

La Corse est beauté, exubérance, explosion de vie.

Écoutons, regardons, pour aimer, pour comprendre.

R.J.B.

(1), (2), (3) : La Nature en France... Corse.

**Pour parler des splendeurs de la Corse, il faudrait inventer des mots.**

**Tant et tant de poètes ont chanté "Kallisté" la très belle, avec plus ou moins de bonheur !**

**Pour dresser le bilan de la très rapide dégradation de notre environnement, il faudrait, hélas, déjà un très gros livre !**

**Nous avons préféré vous offrir, accompagnées de commentaires, quelques photos.**

**Prises au hasard du travail quotidien de l'équipe du Parc, au hasard de promenades que font quelques-uns de nos "Amis", elles disent, mieux qu'un long texte, l'originalité de notre île et l'urgence du combat.**



La réserve d'Asco, véritable joyau naturel.  
Riche de tous ces « biens immatériels »  
qui ne s'achètent pas.

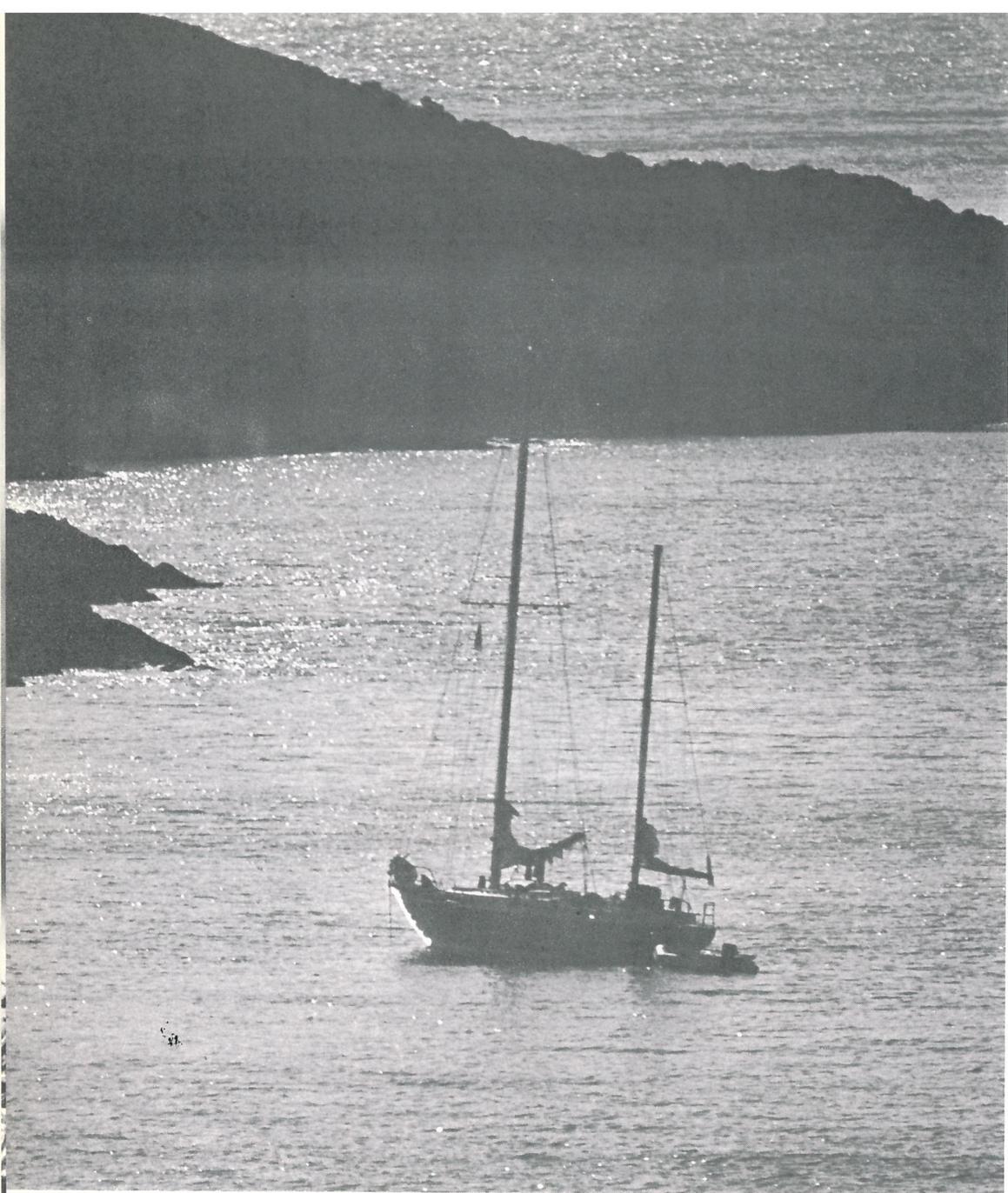
« Voici l'espace. Voici l'air pur. Voici le silence.  
Le royaume des aurores intactes et des bêtes naïves. »

**SAMIVEL**





L'aigle pêcheur ou « Balbuzard fluviatile ».  
Admirons ses talents d'équilibriste, sa puissance de vol.  
Protégé par la loi, comme tous les rapaces.  
Il n'en reste, aujourd'hui, que 4 ou 5 couples.

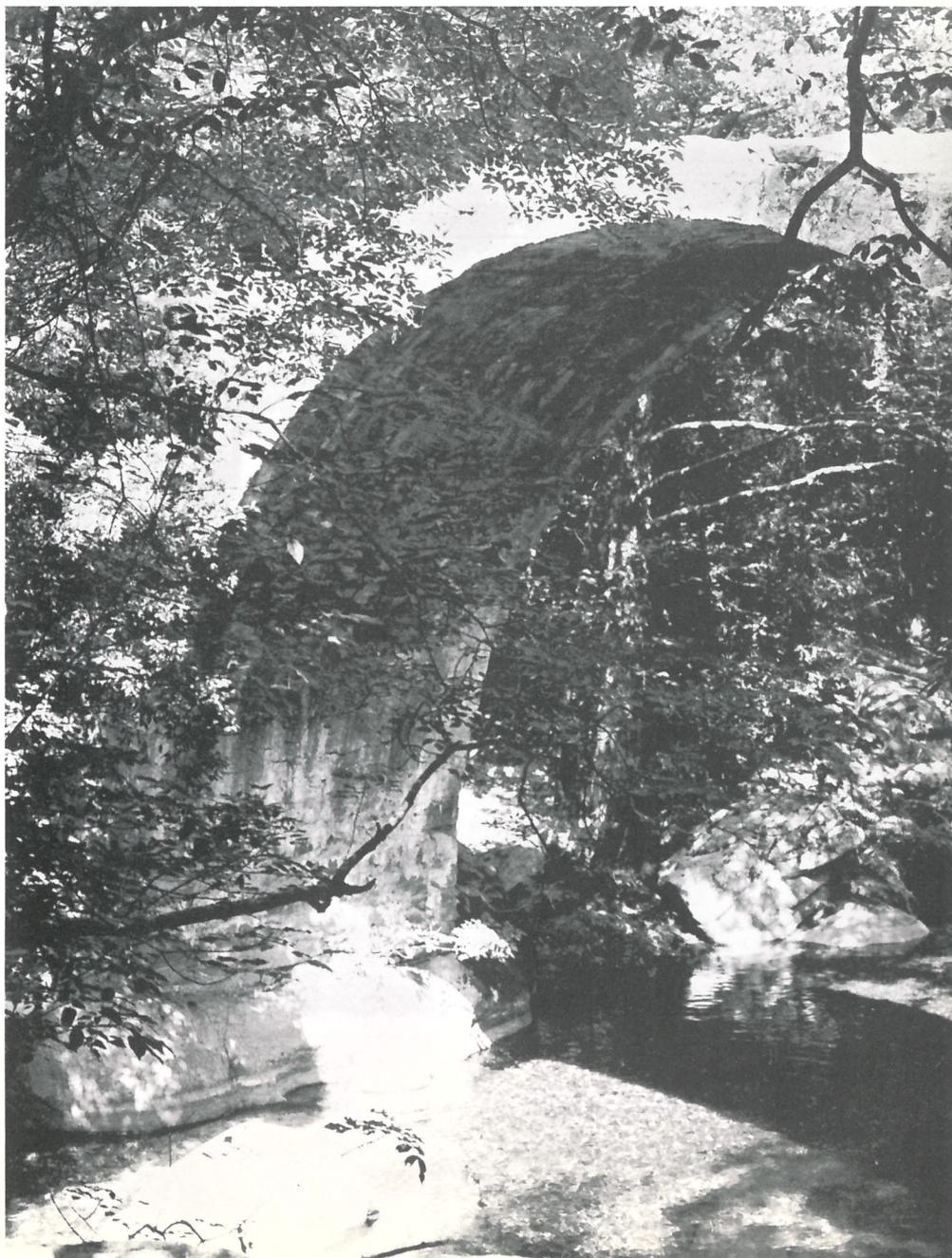


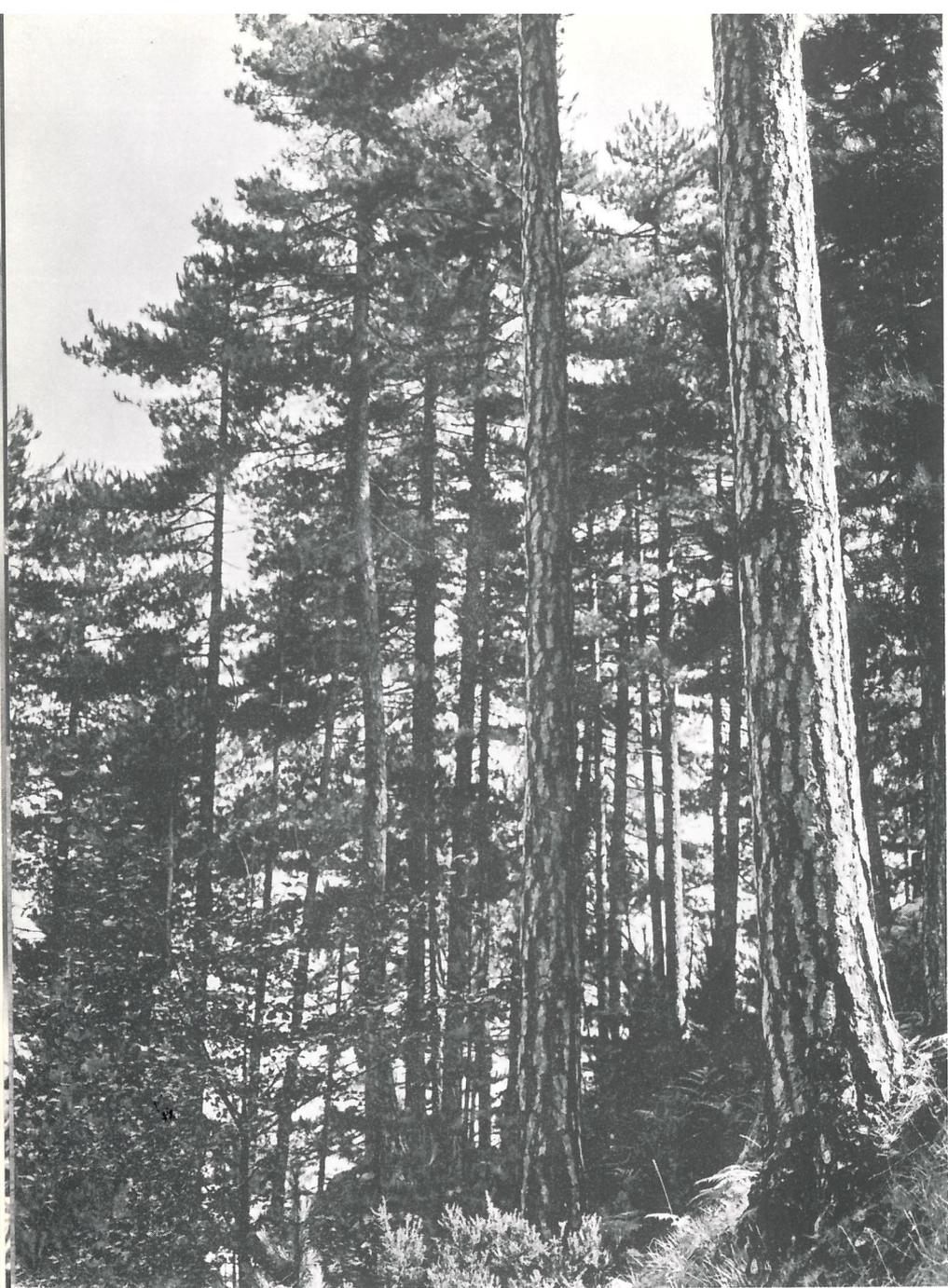
Eaux calmes, eaux libres, eaux vives.  
Plus transparentes, semble-t-il, que partout ailleurs...  
Est-ce le ciel, est-ce la roche, est-ce la foi ?

« S'arreggi sott'a lu ponti  
Linda qui pari unu spichju. »

CARULU GIOVANI

Elle s'arrête sous le pont  
Si claire qu'elle semble miroir.





Les pins larici de la Restonica...  
Vigueur et magnificence.  
Toute forêt est source de joie.



Pour la fête au maquis,  
Dieu accrocha l'arboise...

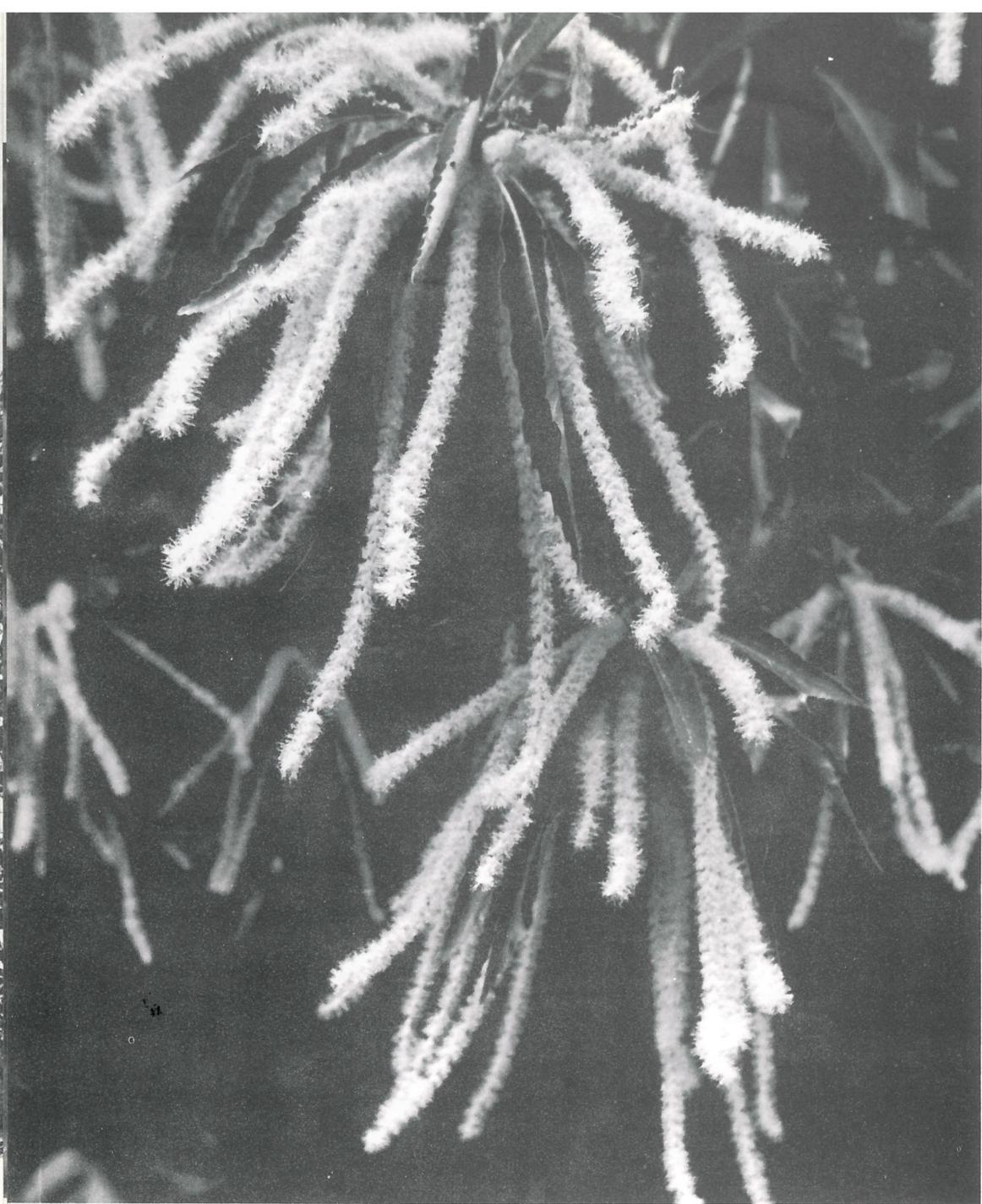
# Quelques fleurs...



Le Lys orangé

Le Calycotome épineux. ▶





Les chatons du châtaignier, notre arbre de vie.

**et le clair troupeau  
des champignons d'automne.**



**MAIS  
AUSSI  
MILLE  
MENACES**

— Les incendies qui, en 20 ans, ont réduit en cendres 264.468 hectares de maquis et de forêts : ce cauchemar saisonnier ne prendra fin que par une réelle remise en culture de notre espace rural.

— Toutes les pollutions, innombrables déjections de l'homme, sur terre comme sur mer : boues rouges, mazout, ordures ménagères, épaves et déchet, pesticides, eaux usées...

— Le braconnage, le plus invétéré des défauts insulaires, qui déjà, en octobre 1971, nous faisait écrire dans le Courrier n° 5 :

« Quel exploit y a-t-il à fusiller de jeunes pouillards presque incapables de voler ou d'abattre un marassin encore en livrée ? A prendre des perdreaux au collet ou à éblouir les bécasses à la lampe ? »

— Un déboisement trop intense ou irrationnel, oublieux des équilibres naturels.

— Une fréquentation touristique anarchique et mal contrôlée : ivre de soleil et de liberté, le citadin en vacances pille, détruit, piétine, pollue... et s'en va.

**HUILE DE  
JURNESOL**  
HUILE VEGETALE  
POUR FRIURE et  
ASSAISONNEMENT

---

**PRIX A GAGNER**



**“Les papiers gras  
sont les cartes de  
visite des mufles”**



Au détour du chemin, aux creux de la calanche, dans l'épaisseur du maquis ou sous le châtaignier, un spectacle, hélas, très quotidien.

# Les déchets à la mer...

## Comme le geste est facile !



« L'idée ne pouvait venir aux hommes qu'ils auraient un jour à épargner cette géante — la nature —, cette énorme, qu'ils auraient à en prendre soin, à la ménager..., à ne pas la souiller en y déversant les excréments de leurs techniques. »

Jean ROSTAND.



Qui détruit le nid vide le ciel, rend la terre stérile. Ennemi des bêtes : ennemi de la vie : ennemi de l'avenir. »

**SAMIVEL**





## **A Francardo était la vie...**

ée de fleurs des champs, cueillies  
aisir des yeux... Une poignée, pas  
ésert viendrait vite.



**Voici les vacances  
la forêt tremble  
car elle sait qu'elle va brûler  
pauvre forêt dévastée.**

**C'est elle qui tisse un paysage  
avec ses feuillages verts  
ses belles fleurs  
et le chant de ses oiseaux  
pauvre forêt dévastée.**

**Elle est réduite en cendres  
des milliers d'animaux ont péri  
les autres sont partis vers d'autres forêts  
seule reste une fumée âcre  
pauvre forêt dévastée.**

**Regardez ces beaux arbres  
qui en passant  
vous disent bonjour  
et ces oiseaux rieurs  
la forêt ne doit plus brûler.**

**DENIA CASABIANCA.  
Ecole de CERVIONE.**

**UNE  
PROTECTION  
ENCORE  
INSUFFISANTE**

**« Les ressources naturelles du globe, y compris l'air, l'eau, la terre, la flore et la faune, et particulièrement les échantillons représentatifs des écosystèmes naturels doivent être préservés dans l'intérêt des générations présentes et à venir par une planification ou une gestion attentive. »**

**DÉCLARATION DES DROITS DE LA NATURE.**

**Stockholm 1972. Principe n° 2.**



# UNE PROTECTION ENCORE INSUFFISANTE

La loi du 2 mai 1930 est, à ce jour, le texte le plus important qui ait été voté en faveur de la protection de la nature. Très exactement, en faveur de « la protection des monuments naturels ».

Près de cinquante ans plus tard — le 23 avril 1975 —, un nouveau projet de loi, plus global, a été déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale.

De ce projet, nous retiendrons deux propositions, l'une portant sur la protection de la faune et de la flore, l'autre sur la création de réserves naturelles.

## **Dispositions protégeant la faune et la flore**

L'article 3 prescrit que « lorsqu'un intérêt scientifique particulier ou les nécessités de la préservation du patrimoine biologique national justifient la conservation d'espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées, sont interdits : la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation, l'approche ou la chasse photographique d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient

vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ; la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces ou de leurs fructifications, leur transport, leur colportage, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ; la destruction, l'altération ou la dégradation du milieu particulier à ces espèces animales ou végétales. »

Selon l'article 4, un décret en Conseil d'Etat doit déterminer les conditions dans lesquelles sont fixées la liste limitative des espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées ainsi protégées ; la durée des interdictions qui peuvent être permanentes ou temporaires de façon à permettre la reconstitution des populations naturelles en cause ou de leurs habitats ; l'étendue du territoire national, y compris le domaine public maritime et les eaux territoriales, sur lequel elles s'appliquent ; la délivrance d'autorisation de capture d'animaux ou de prélèvement d'espèces à des fins scientifiques.

## **Dispositions relatives à la création des réserves naturelles**

L'article 6 du projet indique que le classement en réserve naturelle peut affecter des parties du territoire d'une ou de plusieurs communes lorsque l'exige la préservation de la faune, de la flore, du sol et en général du milieu naturel. Ce classement peut concerner le domaine public maritime et les eaux territoriales françaises. Sont prises en considération à ce titre : la préservation d'espèces et d'habitats en voie de disparition sur tout ou partie du territoire national ou présentant des qualités remarquables ; la reconstitution de populations animales ou végétales ou de leurs habitats ; la préservation de

biotopes et de formations géologiques ou géomorphologiques remarquables ; la préservation ou la constitution d'étapes sur les grandes voies de migrations de la faune sauvage ; les études scientifiques ou techniques indispensables au développement des connaissances humaines.

Ce projet est-il assez complet, assez « dur » ?

Paraîtra-t-il un jour au « Journal Officiel » ?

Ne capitulera-t-il pas devant d'importants groupes de pression, devant « la faim » d'aménagement des promoteurs, la technocratie de certaines Administrations ?

Sera-t-il, devenu loi, strictement appliqué ?

Faisant escorte à la loi du 2 mai 1930, nombreux sont les décrets, les arrêtés et les lois qui ont pour objet telle ou telle protection particulière.

Rappelons, entre autres :

— L'arrêté préfectoral du 4 juin 1975, relatif aux mesures de police et aux dispositions destinées à prévenir les incendies de forêt et de maquis.

— Le Code Rural et le Code de l'Administration Communale, avec, notamment, la répression de toutes les formes de braconnage.

— Le Code Forestier, qui punit l'arrachage des plants, les mutilations d'arbres et régleme les défrichements.

— La loi du 26 décembre 1964, qui réprime la pollution des eaux de mer par les hydrocarbures.

— L'arrêté du 24 janvier 1972, qui donne la liste des espèces protégées : rapaces, petits oiseaux, certains mammifères...

— L'arrêté du 21 août 1972, relatif à la protection du goéland.

— La loi du 24 octobre 1968, relative à la chasse maritime.

Textes nombreux, certes, mais qui, dans la pratique, s'avèrent d'application difficile. Par manque de moyens en hommes, souvent — combien de gendarmes maritimes, de gardes-côtes pour nos 1.000 km de rivage ? —, par manque, surtout — ne craignons point de le dire —, d'esprit civique.

R.J.B.

**UNE NÉCESSITÉ :**  
**INFORMER**  
**ET ÉDUQUER**

## **LA NATURE EST UN MERVEILLEUX MUSÉE VIVANT**

**Pour protéger la nature, la loi existe donc et « nul n'est censé ignorer la loi ».**

**Mais elle est répressive, uniquement répressive, et notre personnalité insulaire prend, parfois, un malin plaisir à la narguer !**

**Elle est, surtout, insuffisante pour imposer cette idée fondamentale :**

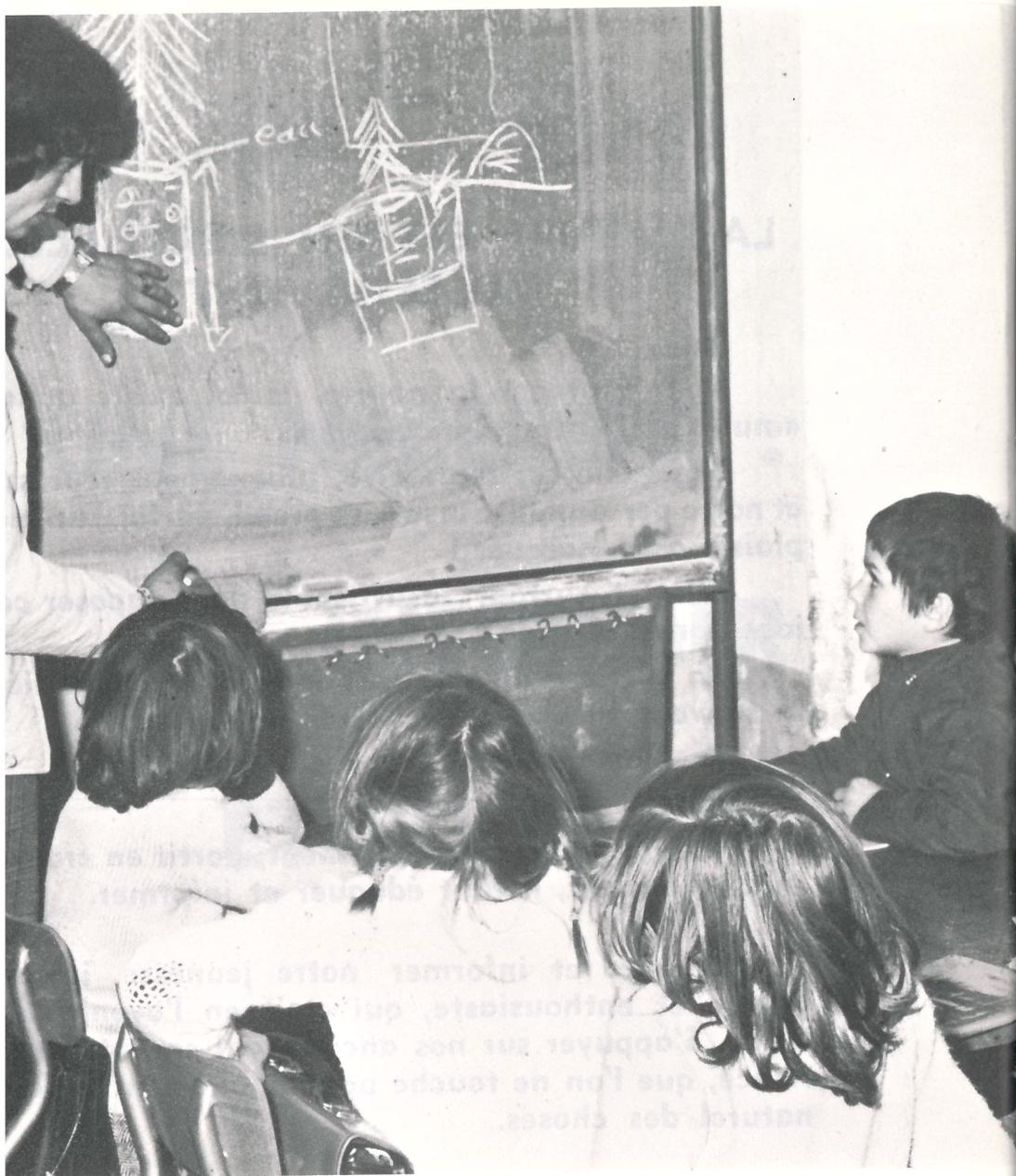
**La survie d'un pays est indissolublement liée à la sauvegarde de ses richesses naturelles.**

**En Corse certainement plus qu'ailleurs !**

**Alors ?**

**Alors, il faut, inlassablement, partir en croisade. Inlassablement, il faut éduquer et informer.**

**Éduquer et informer notre jeunesse, intransigente et enthousiaste, qui croit en l'avenir de la Corse. S'appuyer sur nos anciens qui savent, d'expérience, que l'on ne touche pas impunément à l'ordre naturel des choses.**



**Il faut convaincre que la protection de notre nature n'est pas un luxe, le passe-temps futile de quelques doux rêveurs, mais bien l'affaire de tous, une affaire grave qui exige un long travail et beaucoup de foi.**

**C'est le rôle des parents et des enseignants, de l'État et des élus ; le rôle, essentiel, des Associations de sauvegarde de la nature, à qui Robert POUJADE, ancien Ministre de l'Environnement, rend hommage en ces termes :**

**« Ce que je ne soupçonnais pas d'emblée, c'est le haut degré de conscience que je devais rencontrer parmi les animateurs de tant d'associations parfaitement désintéressées, parfaitement bénévoles qui défendaient l'air, l'eau, les rivages, les forêts, le silence, les sites, les bêtes avec une ferveur presque religieuse. »**

**C'est le rôle du Parc Naturel Régional et de l'Association des Amis du Parc.**

**R.J.B.**

**UNE  
ACTION  
PERMANENTE**

**« Le Parc naturel régional a pour but de protéger la nature et les sites et, en particulier, de lutter contre les incendies. »**

Charte Constitutive, article 1.

**L'Association des Amis du Parc « contribue à l'initiation à la nature, au respect des richesses naturelles du Parc et de la Corse tout entière ».**

Statuts de l'Association des Amis du Parc.

Lutte contre le feu, reboisement, protection de la faune et de la flore : voilà les tâches quotidiennes de toute l'équipe du Parc.

Tâches multiples, variées, allant de pair avec une rénovation rurale déjà en route qui fera, enfin, de la Corse un terrain harmonieux et équilibré.

Tâches qui exigent une présence de tout instant sur le terrain, dans les villages, dans les écoles.

Dans les écoles surtout, puisque c'est là qu'est l'avenir !

Il n'est pas dans notre intention de dresser une liste exhaustive des actions du Parc en faveur de la protection de notre patrimoine naturel.

Vous en avez régulièrement les échos dans les courriers qui vous parviennent.

Rappelons cependant ceci :

● **La lutte contre le feu**, c'est évidemment la surveillance estivale et le coup de main donné aux pompiers et aux sapeurs-forestiers.

C'est le démaquisage et le balisage des sentiers.

C'est, lancé par l'équipe d'animation, le concours « Non au Désert », auquel ont participé 75 écoles : de très jolis dessins, des textes toujours touchants, parfois bouleversants, ont récompensé cet appel à la jeunesse insulaire.

Ce sont aussi les diverses campagnes de sensibilisation à la lutte contre le feu entreprises auprès des touristes :

Souvenez-vous des affiches et des autocollants distribués par milliers.

Ce sont, depuis l'an dernier, les « valises pédagogiques », ce remarquable outil de travail mis à la disposition des enseignants qui en font la demande.

● **Le reboisement**, c'est :

— La « Journée de l'Arbre » : 100 écoles plantant 8.000 arbres, avec un enthousiasme reconfortant.

— L'opération « gland de chêne » avec, ici et là, des essais de pépinières.

— Le concours scolaire « Sauvetage d'un chef-d'œuvre végétal en péril » : c'est de notre châtaignier qu'il s'agit, notre châtaignier qui se meurt.

— L'aide aux communes et aux particuliers qui veulent créer, ou recréer, une châtaigneraie.

● **LA PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE**, c'est :

— La surveillance des rapaces, et tout particulièrement des nids de balbuzards, convoitise des pilleurs d'œufs.

— Le recensement et le nourrissage des mouflons en hiver.

— L'alevinage des lacs de montagne en truites fario.

C'est l'agréable « laboratoire de campagne » de Pirio, créé en accord avec l'Association pour l'étude écologique du maquis, ce sont les expositions d'ethnobotanique qui circulent d'école en école, la revue « U CASTAGNU », supplément au bulletin de l'O. C. C. E. - Corse, et spécialement destinée aux membres de la section Nature-Environnement.

Ce sont les films, les montages, les fiches pédagogiques, les conférences, toute une information donnée « en direct », dans l'île et sur le Continent...

Les actions de l'Association des Amis complètent celles du Parc ou lui sont propres :

Ainsi les stages « Connaissance de la Corse », organisés en 1973 et 1974 pour faire connaître la nature insulaire à des responsables de camp de vacances ; ainsi le stage d'initiation à l'ornithologie, en juillet 1975, au cours duquel la jeune section ornithologique de l'Association a pu entreprendre un travail utile et passionnant.

La protection de la nature, c'est aussi, prenant la suite de la réserve communale créée par la Mairie, la réserve nationale de chasse d'Asco, qui devrait voir le jour au début de l'année prochaine.

C'est, surtout, la création de la réserve naturelle de Scandola, ce royal joyau. La première véritable réserve marine où tout sera protégé, des fonds sous-marins au maquis, des mérours aux aigles pêcheurs.

Une réserve qui n'a pas seulement pour vocation de protéger, mais encore de permettre la recherche, l'étude scientifique de ce merveilleux monde de la mer.

C'est ainsi que, regroupant une vingtaine d'universitaires et de plongeurs, une mission du C.N.E.X.O. vient de se rendre sur place pour dresser l'inventaire des richesses naturelles sous-marines de Scandola : inventaire encore prodigieux, à leur dire, qui comble le scientifique, émerveille l'esthète et réjouit le cœur des amoureux de notre île.

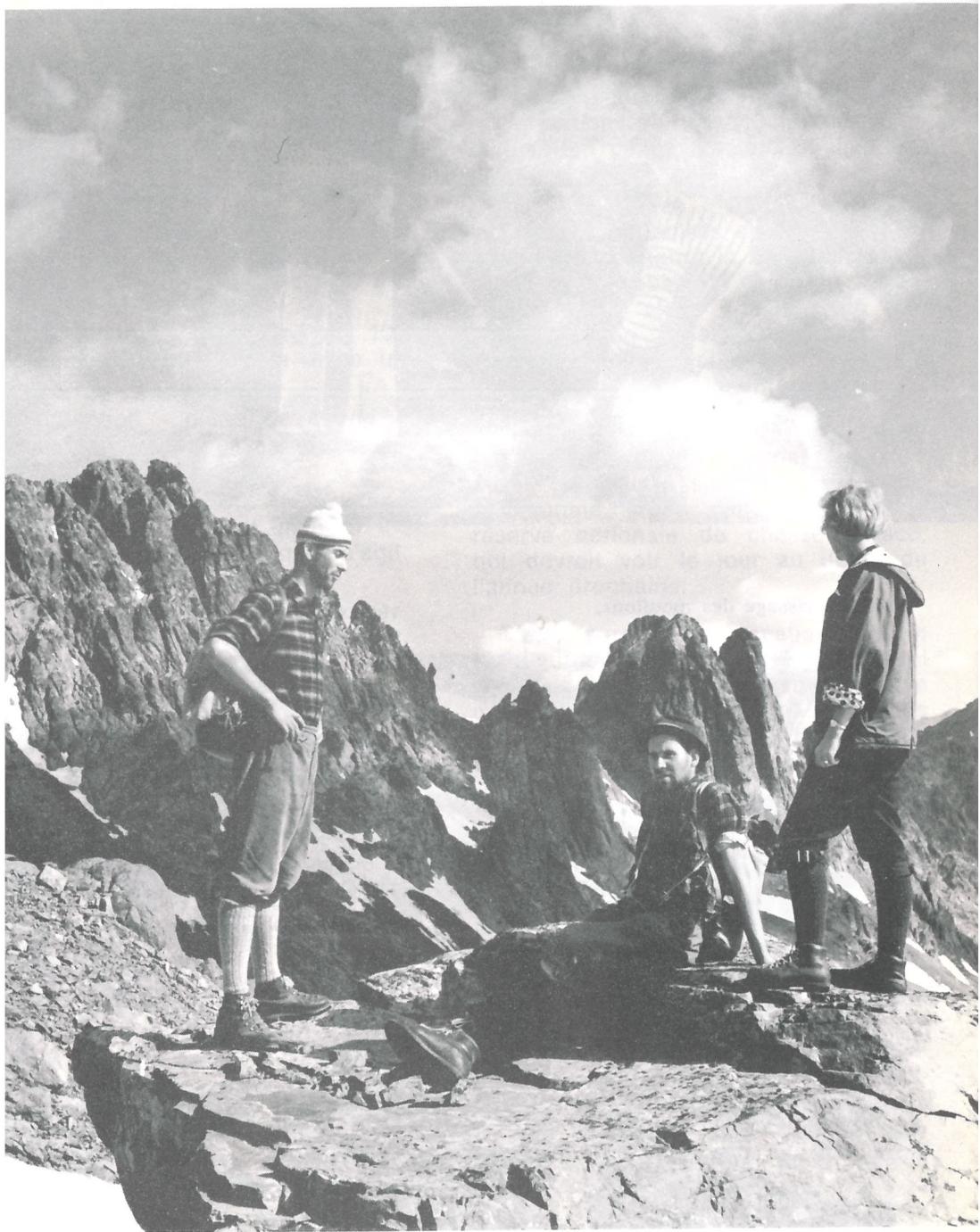
R.J.B.



La plantation d'arbres.

Le nourrissage des moutons.





# **L'homme**

se regarde et, parfois, il se souvient  
qu'il a des jambes pour marcher, des yeux pour voir,  
des oreilles pour entendre la chanson du vent  
et la rumeur de la mer.

Il lui vient de cette mémoire,  
bien plus ancienne que lui-même,  
des souvenirs de bois et d'eau, de chemins étroits  
dans la montagne, de cailloux et de glace ;  
des mélodies montent du fond du passé,  
des chants d'oiseaux, des feulements et des abois.

Oui, la nature secrètement l'appelle,  
elle l'invite à rejeter ses chaînes,  
à redécouvrir l'originalité de son destin  
qui ne devrait se confondre avec nul autre,  
à recouvrer ses droits au soleil,  
à la lumière, au grand air,  
à la douceur des aubes, à la violence des midis,  
à la mélancolie des soirs.

M. ZERMATTEN.

Les photographies de la couverture, des pages 2, 4, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 36 et 41 sont du PARC NATUREL REGIONAL.  
Les photographies des pages 10, 11 et 31 sont de E. SAILLER.  
La photographie de la page 42 est de Hans SCHYMIK.

## ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA CORSE

### A D H E S I O N

NOM : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....

Désire adhérer à l'Association des Amis du Parc.

A ....., le .....

Signature :

#### Cotisation annuelle :

	Avec abonnement au courrier	Sans abonnement
Membre actif .....	25 F	10 F
Personne morale .....	65 F	50 F
Association scolaire .....	35 F	20 F
Jeunes jusqu'à 21 ans ...	20 F	5 F

### ABONNEMENT AU COURRIER DU PARC :

4 numéros : **15 F**

#### Adhésions et abonnements :

L'Association des Amis du Parc Naturel Régional de la Corse  
Palais Lantivy . 20000.AJACCIO